

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 180

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

famille que nous désirons rendre à ses enfants le plus vite et le plus longtemps possible, nous avons une raison de plus de combattre une prolongation de travail.

Mais nous ne voterons pas. Pourquoi? Parce que ces 270.000 ouvrières suisses, parce que ces 516.000 travailleuses dans tous les métiers, parce que toutes ces mères et épouses de citoyens suisses, parce que toute cette armée de femmes qui travaillent pour le bien d'autrui sans compter les heures — elles ne sont pas jugées dignes de donner même une seule voix pour une grande question humaine, sociale et nationale concernant leur patrie.

A. LEUCH-REINECK.

L'opinion de quelques femmes

N. D. L. R. — *Un de nos collaborateurs, qui écrit régulièrement dans un journal coopératif ayant eu l'excellente idée d'ouvrir parmi ses lectrices un petit plébiscite sur ce que pensent les femmes directement intéressées à la durée de la journée de travail, veut bien nous autoriser à reproduire ici quelques-unes des réponses extrêmement significatives qu'il a reçues. Nous l'en remercions très vivement, regrettant seulement que la place dont nous disposons nous oblige à restreindre le nombre de ces citations.*

* * *

Les 8 heures de travail sont bien suffisantes pour une femme qui a son ménage à faire en sortant de la fabrique.

B. B. (Bussigny.)

Pour la journée de 8 heures:

parce que 1^o Je préfère la santé de mon mari à un gain plus élevé, s'il y en a un?

2^o Un mari qui travaille huit heures rentre de bonne humeur, prêt à rendre service ou à s'occuper des enfants, ce qui n'est pas le cas s'il doit travailler dix heures.

3^o Parce qu'il vaut mieux pour chacun que les ouvriers travaillent huit heures chaque jour régulièrement, que travailler quatre jours à douze heures et plus, et faire la noce le lundi et le mardi, comme cela se pratiquait encore il y a une dizaine d'années; la semaine n'avait guère que 48 heures quand même et les jours de noce ne profitaient à personne...

4^o Et enfin parce que depuis trois ans qu'existe la journée de 8 heures, tout va mieux dans le monde ouvrier.

Mme A. P.-D. (Delémont.)

Pour les 8 heures! N'est-il pas plus agréable d'avoir à la maison un homme souriant, content de se délier la langue avec sa femme, lui contant les petits événements de la journée, amusant les enfants, pouvant lire son journal sans avaler la moitié des articles, sortir les soirs de beau; au lieu d'avoir un homme abruti, énervé, grognon, dont les enfants n'osent approcher, qui n'a que le temps juste de manger et de dormir. N'est-il pas permis à eux aussi de jouir un peu de ce que la vie nous donne de bon, de lire, s'instruire, nourrir son esprit, pas seulement son corps, aider par tous les moyens à rendre la vie de ses frères les travailleurs moins lourde, moins avilissante, plus gaie, plus clémente? N'est-il pas permis à eux aussi de s'apercevoir qu'ils ont femme et enfants, qui ne demandent pas seulement leur pain, mais aussi et surtout leur sourire, leur force?...

Mme E. R. (Rolle.)

Actuellement, mon mari, ouvrier à la fabrique C..., travaille de 2 h. moins le 1/4 à 10 h. moins le 1/4 du soir, cela depuis deux ans. D'ici, il y a 1 h. 1/2 de trajet à faire à midi, et le soir; s'il faut travailler deux heures de plus, pensez ce qu'il sera à la maison! Déjà maintenant, il arrive fatigué; que sera-ce si la loi est votée! Nous avons sept enfants, fréquentant tous l'école; ce n'est pas peu dur de les élever. Nous avons dû nous loger loin de tout centre, parce que les grandes familles ne trouvent pas à se loger, et que les conditions d'existence sont moins dures... Pensez ce que c'est pour une femme seule de gouverner sept gosses, et quand le mari rentre, il faut faire belle mine, car lui est fatigué, mais la femme levée dès 6 h. du matin jusqu'à 11 h. 1/2 n'a pas le droit d'être fatigué. S'il faut qu'il travaille dix heures, cela sera encore pire; il faudra encore couper son bois. Je ne suis pas socialiste, mais quelquefois on se révolte, parce que l'on souffre...

Mme H. O. (Jura bernois.)



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Propagande.

M^{lle} Gourd a eu grandement raison de ne pas écouter les pessimistes qui déconseillaient de parler suffrage en Valais, sous le prétexte, entre autres, qu'un tel sujet n'attirerait personne. Le 31 janvier, à Martigny, sa conférence annoncée sous le titre *le vrai féminisme*, fut suivie par près de trois cents auditeurs, parmi eux beaucoup d'hommes; ce fut même escortée du très aimable président de la commune de Martigny-Ville, M. Marc Morand, et de sa famille, que M^{lle} Gourd fit son entrée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. Si le silence respectueux était le bienvenu, qui permit à chacun de bien entendre les phrases éloquentes et persuasives de la conférencière, par contre, il parut un peu déconcertant quand il succéda obstinément à l'invite pressante faite à l'assemblée de présenter des objections... Tous ne pouvaient pas être d'accord, pourtant! Des objections, on n'en fit qu'en petit comité, lors de la charmante réception qu'offrit ensuite une aimable amie de Martigny. Pas mal de félicitations, de compliments au beau talent de l'oratrice, d'invitations à revenir et quelques protestations de dévouement au suffrage firent aisément comprendre que la conférence avait eu grand succès dans la ville — auberge et relai — que domine la hauteine vieille tour de la Batiaz.

A Sierre, le lendemain 1^{er} février, changement de décor: de grands hôtels, de beaux châteaux, des retraites d'artistes, des chalets de pierre brute, gris les murs et gris les toits, avec la seule tache colorée des épis de maïs suspendus sous l'auvent. Qui s'intéressera au féminisme dans cette pittoresque petite ville? Eh bien! beaucoup de monde, une bonne centaine de femmes et quelques hommes, sortis des villas et des chalets gris de Sierre et aussi de Chippis l'industrielle, et suivant avec intérêt les développements de la conférencière; pas moyen, malheureusement, d'amorcer une discussion publique! Mais avant de sortir, beaucoup de personnes s'approchent de M^{lle} Gourd, la remercient et la félicitent, ou lui demandent un supplément d'informations; quelques-unes désirent s'abonner au *Mouvement Féministe*; beaucoup disent « revenez-nous »; une Sierroise ajoute: « si vous avez jamais besoin d'aide, je suis là! »

La conférencière, grandement encouragée par les lauriers de Martigny et de Sierre, marche sur Sion d'un cœur plein d'espoir, et ses espoirs se réalisent, au soir du 2 février. La municipalité offre l'hospitalité de la grande salle de l'Hôtel de Ville; le pasteur protestant, M. Ecklin, annonce la conférence du haut de la chaire; le président de la Nouvelle Société Helvétique, M. le colonel de Courten, préside la séance et se déclare féministe avec la seule crainte, qu'il exprime de façon charmante et émouvante, que la femme électrice ou élue ne soit amenée par ses préoccupations nouvelles à délaisser son foyer. M^{lle} Gourd répond, rassure, exhorte en un discours d'une très belle allure, et jamais, semble-t-il, l'élan généreux qui anime l'oratrice ne s'est communiqué plus rapidement à un auditoire: il vibre et applaudit. Mais, comme à Sierre et Martigny, il reste muet quand M. de Courten l'engage à formuler ses réserves.

C'est dans le salon de M. et Mme de Rivaz, en très agréable compagnie, que se termine la soirée. Puis, un dernier regard aux

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléphone 01.06
44, rue Marthey, 44 Chèques postaux II. 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 01.06 ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!!

collines pelées qui font penser à l'Orient, sauf par leurs taches de neige, et servent de piédestal à d'antiques édifices et aux trésors artistiques d'une église et d'un musée, un adieu à l'accueillant peuple valaisan... et déjà on dresse des listes, on cherche à établir le contact entre le Comité Central et l'embryonnaire féminisme valaisan, on fait des projets de retour, on imagine dans une gloire de ciel bleu et de lumière intense les Associations futures groupant les suffragistes de ce beau pays.

J. V.

Nouvelles des Sections.

INTERLAKEN. — En novembre et décembre, notre Société a organisé un cours de droit, qui a réuni le nombre réjouissant de 30 à 40 participants des deux sexes. Dans cette série de sept leçons, M. Itten, président du Tribunal, a exposé la situation faite à la femme par le Code civil suisse et a surtout étudié les chapitres consacrés aux régimes matrimoniaux, aux droits des parents et des enfants, à la tutelle, à l'héritage, etc. Ce cours juridique a éveillé un grand intérêt et soulevé parfois des discussions très animées. — Avec le concours d'autres Sociétés de la ville, nous avons également organisé une soirée consacrée à Hodler, dont M. le professeur Wiese s'est fait le biographe et l'interprète compétent; et nous avons entendu Mme Grete Auer parler du Maroc. — Le 30 janvier, Mlle Gourd nous a fait revivre en sa compagnie les journées si riches d'impressions et d'événements du Congrès de Rome. — Nous avons encore en perspective, avant la votation du 17 février, une séance, dans laquelle nous étudierons la revision de la loi sur les fabriques, avec le concours d'hommes politiques de cette ville, deux étant partisans de la prolongation de la durée du travail, deux y étant opposés. — Ce sont là toutes les conférences publiques que nous avons organisées, et il faut attribuer le fait que leur nombre est moins grand que d'habitude à ce que notre cours de droit a beaucoup absorbé les membres de notre Société.

E. S.

MORGES. — Le Comité du Groupe de Morges, après avoir été remanié au mois de mai dernier, a estimé indispensable de compter deux membres de plus. Et le voilà reparti avec de bonnes idées et un courage nouveau! — Il a pris spécialement à cœur de prendre contact avec tous les membres du groupe et de faire faire à ceux-ci bonne connaissance entre eux. C'est pourquoi aussi il préconise les réunions avec thé. Il n'est malheureusement pas suivi dans son élan par le groupe. A une soirée qui promettait d'être vivante et confortable, sur 115 membres, 25 seulement étaient présents. Ces derniers discutèrent avec animation du travail de l'hiver, tout en buvant leur thé autour de tables hospitalières. Il fut décidé de former des groupes d'étude et deux sujets furent choisis: 1^o *L'éducation féministe des jeunes*; 2^o *L'interdiction aux institutrices mariées de garder leur poste*. Mais lorsqu'il s'est agi de réunir des personnes pour ces travaux, les membres du Comité se trouvèrent face à face! Ils ne perdirent pas courage, et pour donner le bon exemple, préparèrent ces deux causeries pour fin janvier. — Le Comité fit appel aussi à M. Freymond, syndic de Lausanne, qui parla de la *crise économique et du chômage*, conférence très appréciée. — Une autre causerie portera sur la *revision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques*. A ce propos, le Comité a décidé de faire appel dorénavant, pour des sujets de ce genre, à quelqu'un qui soutiendrait un avis contraire à celui du conférencier. Chacun aurait ainsi l'occasion d'entendre les deux sons de cloche: notre Associations devant être libre et large.

I. C.

A travers les Sociétés Féminines

VEVEY. — Union des Femmes. — L'Union de Vevey n'a donné aucune nouvelle de son activité depuis longtemps, car elle se rend compte qu'elle n'aurait pas grand-chose de spécial à dire. Sa vie s'écoule tranquille et sans changements. Organiser des conférences, des cours, des ventes de vieux, suivre les réunions cantonales, fédérales et autres, se tenir au courant de ce que d'autres peuvent faire: voilà son champ d'action! — Elle a dû continuer à s'occuper des chômeuses et ce sont les tout âgées qu'elle réunit encore, pauvres vieilles qui n'ayant plus rien à espérer de l'avenir, sont d'autant plus dignes d'intérêt. — Dans un de nos derniers comités, nous avons décidé l'étude pour 1925 d'une *grande exposition de travaux féminins* sur les mêmes bases que les précédentes. Dans un large esprit d'entraide, nous espérons atteindre tous les domaines, et chacun mieux encore qu'autrefois. Nous espérons aussi élargir notre cercle aux membres des Unions du canton, et plus loin si possible.

A. R.

En réponse...

Nouveaux abonnements (depuis le 10 janvier)

Dr H. H. (Winterthur), 1 abonnement.
Par Mme de S. (Genève), 2 abonnements.
Par Mlle H. B. (Corrençon), 1 abonnement.
Mme G. H. (Vevey), 1 abonnement.
Mlle K. (Waldenburg), 1 abonnement.
Mme Dr Ch. (Neuchâtel), 1 abonnement.
Mme Ch. N. (Neuchâtel), 1 abonnement.
Mlle Y. A. (Genève), 1 abonnement.
Mme F. (Lausanne), 1 abonnement.
Mme M.-G. (Genève), 1 abonnement.
Mme B. W. (Neuchâtel), 1 abonnement.
Mme C. G. (Lausanne), 1 abonnement.
Dr M. (Coire), 1 abonnement.
Mme T. C. (Genève), 1 abonnement.
Mme Br. (Zurich), 1 abonnement.
Par M. A. T. (Vevey), 1 abonnement.
Mme D. de M. (Chavornay), 1 abonnement.
Mlle B. Q. (Vevey), 1 abonnement.
Mlle K. (Genève), 1 abonnement.
Mme R. T. (Genève), 1 abonnement.
Frauenstimmrechtsverein (Winterthur), 1 abonnement.
Mlle L. C. (Bex), 1 abonnement.
Mlle C. P. (Valais), 1 abonnement.
Mme E. G. (Sierre), 1 abonnement.
Mlle E. T. (Valais), 1 abonnement.
Mme M. T. (Chippis), 1 abonnement.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont • GENÈVE

Judi 14 février, à 20 h. 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Rapport financier. — 2. Quelques activités de l'Union cet hiver: le Cartel d'hygiène sociale et morale; la réorganisation du Bureau d'assistance de police; l'enquête sur le travail à domicile dans la couture. — 3. « Les lectures populaires » par Mlle de Mestral Combremont. — 4. Communications diverses et propositions individuelles.

Pensionnat de jeunes filles "Tanneck"

GELTERKINDEN (Bâle-Camp.)

Commencement des cours: 1^{er} Mai 1924

Section littéraire

Section commerciale

Section ménagère

Prospectus par la direction

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS

ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS

en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10